

05.06.2018 – 09:00 Uhr

## PREMIO 2018: prix d'encouragement pour les arts de la scène / Une somme de 35 000 francs pour l'encouragement des arts de la scène en Suisse



Zurich (ots) -

Le prix d'encouragement pour les arts de la scène a été décerné pour la 17e fois le samedi 2 juin 2018. Le premier prix (25 000 francs) a été attribué à Ernestyna Orłowska à la Haute école des arts de Berne. La performeuse bernoise et son ensemble ont convaincu le jury de cinq personnes avec «BODIY», une pièce dans laquelle elle s'interroge et réinvente de manière ludique la nature du corps humain. Teresa Vittucci de Zurich avec «HATE ME, TENDER» et Aurore Jecker de Lausanne avec «Helen W.» se sont partagé la deuxième place et ont remporté 5000 francs chacune.

En automne 2017, l'association PREMIO, soutenue par 41 institutions théâtrales, a mis au concours, pour la 17e fois, le prix d'encouragement pour les arts de la scène. 71 compagnies de toute la Suisse ont soumis leur dossier. La finale du concours réunissant quatre compagnies de la relève s'est déroulée le 2 juin 2018, à la Haute école des arts de Berne.

Les gagnants de PREMIO 2018, le prix d'encouragement pour les arts de la scène, sont:

- 1er prix (25 000 francs): Ernestyna Orłowska, Berne
- 2e prix (5 000 francs): Teresa Vittucci, Zurich
- 2e prix (5 000 francs): Aurore Jecker, Lausanne

La vision forte et déterminée de la lauréate a convaincu le jury de cinq personnes: «Ernestyna Orłowska et son ensemble ont réussi à créer leur propre univers théâtral avec très peu de moyens. Ses objets sculpturaux, faits de pièces de vêtement décomposant les parties du corps afin de les réassembler de façon inattendue, constituent un défi pour les habitudes visuelles des spectateurs. Dans cette pièce, les performeurs agissent de manière extrêmement précise et dans un anonymat virtuose. Il en résulte des rencontres éphémères entre les interprètes et les objets qui se fondent les uns dans les autres de façon grotesque.»

Infobox PREMIO

Le but de PREMIO est d'encourager les jeunes compagnies de théâtre et de danse et de les mettre en réseau avec des théâtres indépendants et des festivals. Les quatre finalistes PREMIO et les demi-finalistes remportent non seulement des prix, mais bénéficient également de la prise en charge de leurs cachets par la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, la Fondation Ernst Göhner et le Pour-cent culturel Migros lors de leurs tournées auprès des membres PREMIO. Durant la saison actuelle, ces trois institutions de promotion ont soutenu ensemble 31 accueils englobant 81 représentations. PREMIO s'est forgé une solide réputation sur le plan national auprès des professionnels du théâtre, des salles de théâtre, des festivals et des institutions de promotion. Le concours constitue un tremplin idéal lors du passage de la formation à la pratique. PREMIO est soutenu par plus de 41 institutions théâtrales à l'échelle suisse: [www.premioschweiz.ch/fr/membres.php](http://www.premioschweiz.ch/fr/membres.php).

PREMIO 2019

L'appel à participation au concours 2019 aura lieu en octobre 2018. Le délai d'inscription est fixé au 15 décembre 2018. Plus d'informations sur: [www.premioschweiz.ch](http://www.premioschweiz.ch)

\* \* \* \* \*

Le Pour-cent culturel Migros est un engagement volontaire de Migros, inscrit dans ses statuts, en faveur de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. [www.pour-cent-culturel-migros.ch](http://www.pour-cent-culturel-migros.ch)

Contact:

Franziska Rohner, Responsable de projet Communication, Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich, tél. 044 277 20 47, [franziska.rohner@mgb.ch](mailto:franziska.rohner@mgb.ch)

Medieninhalte



*BODIY de Ernestyna Orłowska / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/nr/100009795](http://www.presseportal.ch/fr/nr/100009795) / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Migros-Genossenschafts-Bund Direktion Kultur und Soziales/Yoshiko Kusano"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795/100816418> abgerufen werden.